Agadir: L'ex-gestionnaire de la gare routière sommé de payer ses redevances

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-09-2010 00:57:17

La commune urbaine d'Agadir réclame à la société Erreda Immobilier, ex-gestionnaire de la gare routière d'Agadir près de 5 millions de DH. Cette dernière s'est récemment désistée de sa mission pour manque de rentabilité.

Mais sans s'acquitter de ses redevances. L'entreprise avait pris en charge la gestion de la gare depuis 2006 et le montant de la redevance annuelle à sa charge était de plus de 1,3 million de DH.

L'Economiste